

Image not found or type unknown



Vente de terrains issus d'un héritage

Par **Pavafran**, le **20/01/2014** à **20:37**

Bonjour,

Nous avons à vendre des petits terrains issus d'un héritage. Seulement un des héritiers ne donne pas de nouvelles.

Pouvons- nous vendre ces terrains en n'ayant pas sa signature? Les sommes qui devront lui revenir seront bien sûr gardées par le notaire.

Merci